



Déclaration préalable au CSA Ministériel du 30 août 2023

*Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et messieurs les représentants du personnel,
Cher(e)s collègues,*

En cette rentrée, et même si l'actualité justifierait une explication exhaustive assez longue, pour vous alerter sur les risques d'implosion sociale interne que nous identifions de plus en plus, je resterai bref et concis.

Tout d'abord, je demande solennellement à l'administration, un bilan précis sur le "fiasco" des examens professionnels du plan PATS, et des réponses aux questions que nous avons posées au Ministre au mois de juillet.

Je demande également une gouvernance totale Police et Gendarmerie, et l'identification de vrais corps de soutien propres à ces deux périmètres, avec gestion spécifique valorisante.

C'est la clé de l'attractivité et de la fidélisation !!!

A ce sujet, nous ne pourrions plus entendre les excuses qui consistent à dire, je cite : "que l'encre de la charte de gouvernance est à peine sèche", pour justifier des décisions totalement inadmissibles en matière de dialogue social.

Comment concevoir en effet, que d'autorité, la DRH du ministère décide de manière unilatérale de passer outre les consensus de conseils de discipline, pour sanctionner les agents comme elle l'entend, allant jusqu'à transformer une sanction du 3eme groupe en révocation ???

Tout cela, bien que les membres du Conseil de Discipline aient dégagé un avis majoritaire et sans que le Directeur Général de la Police Nationale n'ait son mot à dire alors qu'il s'agit d'un agent de son périmètre!!!

A ce stade, je pose la question: "Cela sert il encore à quelque chose de siéger dans les instances paritaires?"

J'attends votre réponse.

Enfin, après les versements des payes de juillet et août sans le bénéfice de l'ISS, et compte tenu des engagements tant du Ministre que de la Présidence de la République en la matière, nous vous alertons sur les tensions palpables dans les périmètres concernés.

Nous comprenons certes, que les modifications législatives nécessaires peuvent prendre du temps surtout pour aboutir sur l'intégralité de ce qui a été négocié après les drames qui ont endeuillé nos rangs, mais il semble que "le temps des PATS" soit plus long que celui d'autres catégories !!!

C'est du moins le ressenti des collègues, qui remonte de plus en plus et qui suscite des craintes dans une période où Police et Gendarmerie vont être mises à rude épreuve.

Craintes que nous vous relayons en attirant votre attention sur le fait que ce n'est pas en ce moment que nous pouvons nous permettre des frustrations et une perte de motivation et de conscience professionnelle !

Nous réitérons donc notre exigence de respect de la parole politique donnée, et nous demandons le rattrapage de l'éventuel retard par une mesure financière exceptionnelle s'agissant des PATS qui sont les moins bien payés de l'Institution, de surcroît lourdement impactés par la crise sociale actuelle.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous demande de bien vouloir annexer cette déclaration au procès verbal de ce CSA Ministériel.

*Georges Knecht
SG du SNIPAT*